

IVG = STÉRILITÉ

Quand on parle d'Interruption volontaire de grossesse (IVG), une idée reçue qui ressort souvent est que l'avortement rend stérile ou diminue fortement, et de manière irrémédiable, la fertilité. Or, ce n'est pas le cas !



Pourquoi l'avortement ne rend pas stérile ?

Dans les pays où l'IVG est légalisée, l'avortement est réalisé dans de bonnes conditions. En outre, la personne qui y a recours bénéficie d'un très bon suivi de la part du personnel médical (notamment, un rendez-vous de contrôle post intervention). Ceci réduit fortement les complications et rend le risque de stérilité tout à fait exceptionnel¹. De plus, la réalité est très loin de l'intervention lourde et invasive qu'on a tendance à imaginer lorsqu'on parle d'IVG.

Il existe deux méthodes. La première, l'IVG médicamenteuse, consiste en l'absorption de deux médicaments qui provoquent l'avortement.

Selon l'OMS, cette méthode peut être pratiquée jusqu'à 12 semaines. En Belgique, elle peut être pratiquée jusqu'à 9 semaines d'absence de règles² et ne nécessite aucune manipulation chirurgicale dans plus de 95% des cas. Le risque de complications est donc d'autant plus faible³ !

La seconde est l'IVG chirurgicale (dite par « aspiration ») qui est pratiquée soit sous anesthésie locale du col de l'utérus, soit sous anesthésie générale (en milieu hospitalier). L'intervention, en tant que telle, ne prend qu'une vingtaine de minutes et consiste en l'introduction d'une sonde dans le vagin jusqu'à l'utérus, qui va aspirer le contenu de la cavité utérine⁴. Le taux de complications majeures est très bas, environ 1,55%⁵. En outre, ces complications n'induisent pas forcément un risque pour la fertilité de la personne, celui-ci est donc presque inexistant !

¹REIVOC, Les idées reçues sur le danger de l'avortement, <https://tinyurl.com/3n4dptk4>.

²Ce n'est pas la règle partout. Certains centres utilisent cette méthode jusqu'à 10 semaines. Les études de l'OMS recommandent même une utilisation jusqu'à +/- 12 semaines, <http://www.gacehpa.be>.

³REIVOC, op. cit.

⁴SOFÉLIA, L'avortement un dossier d'informations complètes, fiables et pratiques, <https://tinyurl.com/3fdu3uz>.

⁵Commission Nationale d'évaluation de la loi du 15 octobre 2018 relative à l'IVG - rapport à l'attention du parlement - Février 2023 - <https://tinyurl.com/2acsbszw>

IVG = PRÉJUGÉS

Pour plus d'informations :
www.sofelia.be

Éditrice responsable : Noémie Van Erps, Place Saint-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles

Illustrations : Lauren, @Sheisangry - Concept et design : Knock Knock Prod & Steppers Studio

IVG = STÉRILITÉ PRÉJUGÉ

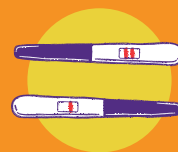


D'où vient cette idée reçue ?

L'idée que l'IVG rend stérile vient d'une époque où l'avortement était illégal en Belgique et pratiqué dans des conditions dangereuses pour les personnes qui décidaient d'y avoir recours.

Les techniques utilisées à cette époque sont à mille lieues de ce qui se fait en centres hospitaliers et en centres de planning familial aujourd'hui en Belgique. Cependant, il existe encore des pays où l'avortement clandestin reste la seule possibilité pour de nombreuses personnes. Chaque année dans le monde, environ 45 000 d'entre elles décèdent des suites d'une IVG clandestine.

De nos jours, cette idée reçue est largement reprise et répandue par les mouvements anti-IVG, qui utilisent cet argument pour tenter de dissuader d'avoir recours à l'avortement.



EN RÉSUMÉ !

Quand il est réalisé dans de bonnes conditions, comme c'est le cas en Belgique, en France et aux Pays-Bas, l'avortement ne rend pas stérile ! Avorter un jour ne sera jamais une entrave à un futur projet parental, et ne doit pas être considéré comme tel.

SOFÉLIA

La Fédé militante des Centres de Planning familial solidaires

 **Solidaris**
réseau

Avec le soutien de la

Wallonie


FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES


Francophones
Bruxelles


P&V
ASSURANCES